



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SPORT SANTE

Affaire suivie par : Florent SEYRAL

N°D2023-39-SPSA

OBJET: SITES AQUATIQUES DE FUMEL VALLÉE DU LOT – PÉRIODE D'OUVERTURE SAISON ESTIVALE 2023

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2023A-15-SPSA en date du 23 février 2023 relative à la validation du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) et du règlement intérieur de la piscine intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau » ;

Vu la délibération n°2019B-62-SPSA en date du 11 avril 2019 relative à l'approbation du règlement intérieur de l'Espace Aquatique et Ludique du site de Ferrié à Penne d'Agenais ;

Vu les décisions n°D2021-57-SPSA et D2021-58-SPSA en date du 26 mars 2021 relatives aux tarifs de l'Espace Aquatique et Ludique du Site Nature de Ferrié à Penne d'Agenais et de la Piscine Intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau » ;

Considérant qu'il y a lieu de définir pour la saison 2023, les dates et horaires d'ouverture des sites aquatiques de Fumel Vallée du Lot ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) - De fixer les dates d'ouverture au public des sites aquatiques de Fumel Vallée du Lot comme suit :

	Période d'ouverture pour 2023	Horaires
Jeux d'eaux du Site Nature de Ferrié à Penne d'Agenais	Du vendredi 1 ^{er} juillet au mardi 31 août 2023	De 11h00 à 19h00
Piscine Intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau »		De 13h00 à 19h00

2°) - De prolonger l'ouverture la Piscine Intercommunale de Fumel jusqu'à 21h00 les jeudis 20 et 27 juillet 2023 et les jeudis 03 et 10 août 2023 ;

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

AR Prefecture

047-200068930-20230302-D2023_39_SPSA-AR
Reçu le 14/03/2023

3°) – D’ouvrir la Piscine Intercommunale de Fumel aux accueils collectifs de mineurs du territoire les lundis et jeudis entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2023 de 10h00 à 12h00 ;

4°) – De charger Monsieur le Président ou le 1^{er} Vice-président de toutes les formalités en rapport avec cette affaire.

En application de l’article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 02 mars 2023



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 14 mars 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 14 mars 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com